



C.I.L. LA GARE
COTES DU PLAN

ASSEMBLEE GENERALE 2017. CIL DE LA GARE ET DES CÔTES DU PLAN

VENDREDI 31 MARS 2017
SALLE DU HAMEAU DE LA GARE

OLLIOULES

Les adhérents du CIL de la gare informés sur les projets en cours



Les adhérents du CIL ont écouté les informations données par leurs représentants.

(Photos A.B.)

Vendredi soir, les 60 adhérents du CIL de la Gare côtes du Plan étaient réunis en assemblée générale en présence de Mme Barbier, représentant le maire. Le président Thierry Saias a dressé le bilan de l'année écoulée puis a donné des informations sur le plan local d'urbanisme et le nouveau giratoire Franca. Il a aussi fait un point sur la mise en place d'une cellule "voisins vigilants", ainsi qu'un état des travaux évoqués avec le maire lors de sa visite du CIL en octobre dernier. Autant de dossiers importants pour la vie du quartier, et dont

l'avancée est en cours. Mais le point majeur de la réunion était le dossier de l'échangeur autoroutier qui va toucher directement les riverains du quartier à partir du mois de juin. Le président a donc rapporté aux adhérents les détails évoqués lors de la réunion publique organisée par la ville, en octobre dernier. Une fois les points sérieux abordés, les adhérents ont pu évoquer les événements festifs de l'association : la fête des voisins, les participations à la fête de la soupe et au corso fleuri, et le vide grenier.

A. B.



C.I.L. LA GARE
COTES DU PLAN

Assemblée Générale du CIL La gare & Les côtes du plan
Vendredi 31 mars 2017 - 18h00 - Salle Bertha

GB
NO
JLP
PNG
CIL
Joh
DS
GH
Maz.
AF

I. Présents :

Geneviève BARBIER, 6^{ème} Adjointe déléguée aux CIL des quartiers Ouest.
Michel OLLAGNIER, Conseiller Municipal délégué aux nouvelles technologies.
Jean-Louis PIERACCINI, Conseiller Municipal.

Pierre-Marie GASQUY, secrétaire du cabinet du Maire.

Thierry SAIAS, Président du CIL.
Robert LAINO, Secrétaire.
Mireille DOUCET D'OVIDIO, trésorière.

Et 40 adhérents.

Monsieur SAIAS commence cette assemblée générale en remerciant les élus et les adhérents d'avoir répondu présents.

Puis il demande à Madame DOUCET de dresser le bilan financier.

II. Bilan financier :

Madame DOUCET indique que le bilan financier de l'année 2016 est positif.

Le CIL dispose de 5932 euros au 31/12/16.

Madame DOUCET demande le quitus, qui lui est accordé à l'unanimité.

III. Renouvellement des membres du Conseil d'Administration :

Monsieur SAIAS indique que Madame DOUCET, Monsieur SERTILLANGE et lui-même arrivent au terme de leur mandat. Il se représentent tous les trois.

Il fait un appel à candidature pour entrer au Conseil d'Administration. Aucune candidature.

Les trois candidats sont réélus à l'unanimité.

IV. Bilan moral :

Monsieur SAIAS reprend point par point les grands moments de l'année 2016 : la participation à la fête de la soupe, à la fête des voisins, le vide grenier en septembre, et la sortie à San Remo qui a permis de remplir deux bus avec l'association ECLAT. Le site internet a reçu 500 visiteurs.

Des subventions ont transité par le CIL : une pour la réfection du chemin des Giroflées, et une pour l'achat du broyeur de Monsieur LAMOUREUX.



C.I.L. LA GARE
COTES DU PLAN

Le dispositif Voisins Vigilants est en attente de plus nombreux volontaires aux Côtes du Plan. Pour le moment il n'y a que 11 personnes inscrites.

Il y a eu la visite de quartier en octobre, une réunion d'information sur le PLU, ainsi qu'une autre sur l'échangeur autoroutier, et une troisième sur les compteurs Linky.

V. Questions aux élus.

1. La route de Sanary.

Monsieur GOLPHE et Monsieur GASS font part de la dangerosité de la route de Sanary, notamment pour ceux qui veulent sortir du chemin des Côtes du Plan.

Monsieur GOLPHE précise qu'il a eu un grave accident il y a 15 jours, à cet endroit.

Ils demandent que la route de Sanary soit abaissée à 30 km/h avec des ralentisseurs tous les 100 mètres.

Monsieur GASQUY indique que cette voirie est départementale, et que les services concernés n'accepteront jamais une telle demande. La ville d'Ollioules a déjà fait plusieurs démarches ces dernières années qui ont permis de baisser la route à 50 km/h entre le giratoire Schumann et le giratoire Trotobas, et de faire réaliser le giratoire Barbier.

Madame BARBIER propose la mise en place de radar. Il faut le demander à la Préfecture.

2. Le chemin des Côtes du Plan.

Monsieur MAILLE indique que le chemin des Côtes du Plan est très dégradé.

Il ne comprend pas pourquoi il ne peut pas faire passer ses camions. La dérogation qu'il a obtenue à 19 tonnes est insuffisante d'après lui.

Monsieur GASQUY explique que le chemin des Côtes du Plan est limité à 3.5 tonnes, comme tous les petits chemins communaux. Les dégradations dont a souffert le chemin sont justement dues au passage des camions trop lourds et trop larges. Les réparations sont à la charge de la collectivité et cela coûte très cher. La Mairie se montre donc très vigilante sur les tonnages.

Monsieur SAIAS évoque la future mise en œuvre de la déviation du chemin des Côtes du Plan qui longera le hangar Balicco.

Madame BARBIER explique que deux points de blocage ont été rencontrés : le premier est l'entrée de cette nouvelle voie sur le chemin des Côtes du Plan. Ce blocage a été levé par la famille BAROSO qui accepte de céder un morceau de terrain sur lequel se trouve un puits qui se bouché, pour faire passer la route.

Le second point de blocage est la propriété LEMAY. Monsieur LEMAY est réticent au passage de cette route qui empièterait sur une partie de son terrain, et obligerait à couper des arbres. Il faudra trouver un arrangement avec lui mais il vit au Canada.



C.I.L. LA GARE

COTES DU PLAN

Monsieur SAIAS indique que les riverains sont partagés sur ce chemin, à propos du sens de circulation : la mairie avait envisagé un sens unique, puis s'est dirigée vers l'idée d'un double sens.

Monsieur GASQUY demande l'avis des riverains concernés présents (14 personnes) : ils sont tous favorables au sens unique.

Monsieur GASQUY demande à Monsieur SAIAS que le CIL fasse une étude sous forme de questionnaire auprès des habitants du quartier, et de la remettre à Monsieur le Maire, qui sera le juge de l'intérêt général.

Monsieur LAMOUREUX demande que le chemin des Côtes du Plan soit élargi en comblant ou en tubant le béal abandonné. Madame GHARBI ajoute que même quand on est à pieds et à fortiori avec une poussette, on se trouve coincé quand une voiture arrive. C'est incommode pour tout le monde.

Monsieur GASQUY prend note et indique que la politique de Monsieur le Maire en matière de chemins ruraux n'est pas d'en faire des boulevards. Il est préférable de créer un cheminement piéton et des aires de croisement, que de faire une double voie, qui va créer de la vitesse. Un projet va être étudié.

3. Les compteurs Linky et la fibre optique.

Monsieur SAIAS indique s'être rendu à la réunion publique organisée par la commune et ERDF sur ce sujet. Il en a retenu qu'il est possible de refuser le compteur Linky si le compteur est à l'intérieur de sa propriété privée. S'il est accessible depuis la rue, il n'est pas possible de s'y opposer.

Monsieur OLLAGNIER rappelle que l'installation de ces compteurs n'est pas du ressort de la commune.

Il indique par ailleurs qu'une réunion publique est prévue sur un autre sujet majeur : le déploiement de la fibre optique. Elle aura lieu le 26 avril 2017 à 18h00 à la salle des fêtes, avenue Anatole France.

4. Le bus entre la gare et la place de Bonnegrâce.

Monsieur SAIAS revient sur la question de la liaison en bus entre la gare d'Ollioules et la plage de Six Fours. Il indique avoir rencontré Ferdinand BERNHARD, maire de Sanary, qui lui a indiqué qu'il soutenait ce projet de liaison.

Monsieur GASQUY note cette information. C'est le moment de relancer cette idée auprès de TPM.

5. La route de la gare.

Monsieur SAIAS fait part de ses inquiétudes concernant les travaux de l'échangeur, qui vont causer quelques coupures de circulation sur la route de Sanary. La déviation se fera par la route de la gare, qui va être vite saturée.



Madame BARBIER le rassure en expliquant que les coupures seront mineures, et que les travaux sont réalisés pour le bien de tous, après plusieurs années d'attente. Pour le giratoire Trotobas ou le giratoire Barbier, les travaux se sont bien déroulés à chaque fois.

Plusieurs riverains demandent qu'un courrier soit adressé à ESCOTA pour qu'un tarif préférentiel ou la gratuité soit pratiquée au péage de Bandol.

Monsieur GASQUY indique que cela peut être proposé à ESCOTA. Il va préparer un courrier à la signature de M. le Maire.

Monsieur RAFFARD indique que plusieurs passages piétons sur la route de la gare existaient et qu'ils se sont effacés avec le temps. Il voudrait qu'un passage soit marqué devant la placette du Hameau.

Monsieur SAIAS propose qu'une borne arrêt minute soit installée devant le bar tabac route de la gare, pour éviter que des gens se mettent en double file.

Monsieur GASQUY prend note, ce sera fait.

6. Le chemin des Coquelicots.

Madame VENTRE demande que le chemin des Coquelicots soit nettoyé.

Monsieur GASQUY prend note et indique qu'un courrier va être adressé à la SNCF pour le nettoyage du talus.

7. Le tout à l'égout.

Madame BARBIER qui réside au chemin du Four demande si elle va pouvoir bénéficier du tout à l'égout dans le cadre des travaux du giratoire Barbier.

Monsieur GASQUY explique que les travaux du giratoire sont sans rapport avec ceux du tout à l'égout. Les canalisations posées dans le cadre des travaux du giratoire étaient destinées au pluvial.

Un courrier va être adressé à TPM pour qu'une étude soit faite pour la pose du tout à l'égout dans ce secteur.

8. Le chemin du Hameau.

Madame ACQUAVIVA qui réside au n°50 bis, indique que la gouttière qu'elle avait demandée le long de la toiture de la maison Bertha, qui appartient à la mairie, n'a pas été installée. Monsieur le Maire avait pourtant validé cette solution pour éviter que son terrain soit inondé.

Monsieur GASQUY indique qu'il va rappeler aux services techniques cette demande.



C.I.L. LA GARE
COTES DU PLAN

Assemblée Générale du CIL La gare & Les côtes de plan
Vendredi 31 mars 2017 - 18h00 - Salle Bertha

Demands	Demandeurs	Elus-Services en action	Notes
Demander la mise en place d'un radar répressif sur la route de Sanary, pour sécuriser la sortie des Cotes du Plan.	M. GOLPHE M. GASS	MTH	Voir Sr. Goullet
Réparer le chemin des Côtes du Plan + faire un projet d'élargissement pour trottoir et aire de croisements sur le béal + faire aboutir rapidement la déviation le long de Balicco.	M. MAILLE	DST/GH	A voir sur place
Ecrire à TPM pour les bus jusqu'à la plage	M. SAIAS	PMG	A voir ?
Ecrire à ESCOTA pour prévoir les perturbations du chantier de l'échangeur	M. SAIAS	PMG	OK.
Marquer un passage piéton devant la placette du hameau + installer une borne arrêt minute devant le bar tabac	M. SAIAS	DST/GH	A voir sur place
Nettoyer le chemin des Coquelicots	Mme VENTRE	DST/GH	OK.
Ecrire à la SNCF pour nettoyer le talus	Mme VENTRE	PMG	OK.
Ecrire à TPM pour le tout à l'égout de Mme BARBIER	Mme BARBIER	PMG	Faire faire une préétude.
Installer un gouthier à la maison BERTHA pour éviter d'inonder le terrain ab quise Acquoviva.		DST / MTH	OK. 4-4-17 CA